

**EXTÉRIORISER LE CONFLIT, LÉGITIMER UN COURANT
POLITIQUE.
ANALYSE DES ÉCHANGES ASYNCHRONES ET SYN-
CHRONES DANS LE CADRE DU “FORO LEGISLATIVO
AMBIENTAL” (FOLA) EN ARGENTINE**

Rocío ANNUNZIATA¹ & Stéphanie WOJCIK²

Cet article analyse l’expérience du « Foro Legislativo Ambiental » (FOLA) en Argentine, dispositif participatif qui repose sur une plateforme digitale permettant des interventions asynchrones et des rencontres synchrones, impulsé par un groupe de députés et députées du Frente de Todos pour discuter avec les citoyens de trois thématiques figurant sur leur agenda législatif. Il montre que le FOLA constitue davantage une instance de monstration de force d’un courant minoritaire dans une coalition politique plus large, plutôt qu’un espace de délibération entre élus et citoyens. Faisant apparaître un antagonisme avec des acteurs, notamment économiques, qui n’ont pas investi la discussion, un tel dispositif a en effet permis de contribuer à renforcer la reconnaissance et la spécificité idéologique du groupe proprement politique.

1 Rocío ANNUNZIATA est Docteure en Études Politiques de l’EHESS, Chercheuse au CONICET et Professeure à l’Université de Buenos Aires ainsi qu’à l’Université Nationale de San Martín.

2 Stéphanie WOJCIK est Docteure en Science Politique de l’Université Toulouse 1, Maître de conférences à l’Université Paris Est Créteil (Paris 12) et responsable du projet ANR AMULEX (Analyse multiplateforme de l’expression politique en ligne) (2024-2026).

Introduction

En mai et juin 2021, un groupe de députés et députées du Frente de Todos¹ en Argentine ont convoqué un « Foro Legislativo Ambiental » (FOLA) pour discuter avec les citoyens de trois thématiques figurant sur leur agenda législatif : les déchets électriques et électroniques, les aires protégées dans l'aménagement environnemental du territoire et l'agroécologie comprise dans le cadre de la souveraineté alimentaire. Alors que le plus souvent les dispositifs destinés à consulter les citoyens reposent désormais généralement sur un format hybride, associant un site web avec des réunions publiques, en face-à-face, le FOLA se déroule exclusivement en ligne. Il est en effet destiné à discuter de projets de loi envisagés par les députés de manière à la fois asynchrone - sur la plateforme Portal de Leyes Abiertas - et synchrone - grâce à dix rencontres en ligne avec les citoyens et citoyennes. S'appuyant sur la plateforme déjà existante Portal de Leyes Abiertas, à disposition du Congrès, et qui permet aux député.e.s de recueillir des commentaires sur leurs propositions de loi, le FOLA s'apparente d'abord, à un dispositif institutionnel de consultation mis en place par le pouvoir législatif. Même si les dispositifs participatifs initiés par le pouvoir exécutif - et à l'échelle locale - ont été beaucoup plus fréquents (Annunziata, 2015), la disponibilité des outils technologiques a récemment permis au pouvoir législatif, à l'échelle nationale, d'ouvrir aussi des plateformes pour recueillir les avis et les commentaires des citoyens. Au moins vingt-sept Parlements d'États membres de l'Union Européenne et dix-neuf de pays d'Amérique latine ont mis en place des plateformes digitales pour inviter les citoyens à participer à différentes étapes du processus législatif (Castanho de Almeida, 2022). Parmi les plus connues, on peut citer l'initiative « Parlement et Citoyens » (Defacqz & Dupuy, 2022) en France, les plateformes des Parlements du Portugal, de la Croatie ou de

1 Le Frente de Todos est la coalition politique kirchnériste et péroniste qui a amené à la présidence de la Nation Alberto Fernández en 2019. Créée à l'occasion des élections présidentielles, cette coalition rassemblait des fragments du péronisme qui avaient été unis pendant le premier gouvernement kirchnériste avant de se séparer. Dans le but de remporter la présidence contre Mauricio Macri, le Frente de Todos a réuni à nouveau ces groupes politiques, non sans tensions. Les députés promoteurs du FOLA appartenaient aux groupes les plus à gauche au sein du Frente de Todos, notamment « La Campora » (fondée par Máximo Kirchner, le fils de l'ancien couple présidentiel) et le « Movimiento Evita » (qui articule les secteurs de ladite « économie populaire »).

l'Autriche (Serra-Silva, 2021), ou celles de la Lettonie (Valtenbergs, 2022) et du Royaume-Uni (Leston-Bandeira, 2019 ; Matthews, 2021). Ces plateformes peuvent permettre aux citoyens d'intervenir de plusieurs manières, certaines autorisent l'expression des commentaires sur des projets des parlementaires, d'autres accueillent des pétitions sur des sujets qui mériteraient l'attention du législateur, d'autres encore constituent le support d'initiatives citoyennes avec collecte de signatures numériques.

Le FOLA s'inscrit dans cette tendance à la « platformisation » de la participation politique (Theviot, 2022), avec une innovation dans la mesure où il a recours à des outils numériques à travers l'articulation d'une plateforme préexistante avec un ensemble de sessions synchrones de discussion. Par ailleurs, le FOLA constitue une expérience inédite d'utilisation par seulement un groupe de parlementaires d'un dispositif pensé pour que chaque député ou députée puisse consulter de manière individuelle les citoyens et citoyennes.

Le FOLA illustre aussi l'impératif continu et croissant depuis une vingtaine d'années d'associer les citoyens à la discussion et aux décisions relatives aux enjeux environnementaux (Cossart, 2023 ; Mermet & Berlan-Darqué, 2009). Dans la région latino-américaine, les recherches se sont jusqu'à présent beaucoup plus concentrées sur les modalités de participation environnementale de type contentieux (Bebbington, 2013 ; Christel & Gutiérrez, 2021 ; Maillet & Albala, 2018 ; Merlinsky, 2020). En Europe, par exemple, la multiplication d'assemblées climatiques composées de citoyens tirés au sort est en train de donner lieu à un volume non négligeable de travaux scientifiques (Courant, 2020, 2022 ; Elstub *et al.*, 2021 ; Oross *et al.*, 2021 ; Vrydagh *et al.*, 2021). Cet article s'inscrit ainsi dans cette littérature en croissance sur les dispositifs participatifs promus par les pouvoirs publics consacrés aux enjeux environnementaux, dans une aire géographique qui a toutefois suscité jusqu'à aujourd'hui moins d'attention.

Le FOLA est donc un cas singulier dont les caractéristiques intrinsèques renvoient à autant de domaines de recherche. Dispositif de participation institutionnalisé, mis en place par le pouvoir législatif national, le FOLA articule la participation en ligne synchrone et asynchrone sur des thématiques environnementales. Dans cet article, il s'agit d'analyser comment ces différentes dimensions interagissent pour permettre ou empêcher l'émergence du conflit, compris dans une dynamique dialogique où s'échangent des arguments pour et contre.

Si sont présentes des prises de parole critiques, nous constatons que la conflictualité s'exprime à l'encontre de cibles qui ne participent précisément pas à l'expérience. Dès lors, comment se manifeste le conflit lorsque les acteurs contre lesquels les participants s'opposent ne sont pas présents ? Quelle est la fonction des échanges non conflictuels pour les participants et pour les députés qui créent le dispositif ? Cet article repose sur l'hypothèse selon laquelle le FOLA constitue une instance de monstration de force d'un courant ou d'une fraction politique minoritaire dans une coalition politique plus large. Le fait de faire apparaître un antagonisme avec des acteurs absents, particulièrement économiques, a en effet la fonction de contribuer à renforcer la reconnaissance et la légitimité du groupe proprement politique.

L'article montre, d'abord, en quoi le *design* de la plateforme, ses affordances et fonctionnalités promeuvent une dynamique davantage monologique que dialogale. Puis, dans une perspective sociologique, nous essayons de déterminer les caractéristiques des différents participants, ce qui met en lumière l'absence de certaines catégories d'acteurs. En dernier lieu, notre étude s'intéresse aux commentaires des internautes et aux prises de parole lors des sessions synchrones, afin d'appréhender les échanges d'ordre conflictuel. Si les interventions des participants proposent des arguments et fournissent des informations, elles ne donnent pas nécessairement lieu à un débat contradictoire entre les différentes positions exprimées.

1. Le conflit dans la délibération en ligne

Les recherches sur les dispositifs participatifs et délibératifs contemporains, en face-à-face, ont souvent pris comme objet d'analyse leur rapport au conflit (Blondiaux, 2008). Il apparaît que l'institutionnalisation de ceux-ci reposait sur l'idée d'apaiser la conflictualité sociale (Blatrix, 2002 ; Bobbio & Melé, 2015 ; Dziedzicki, 2015), et conduire, de fait, à démobiliser les personnes susceptibles d'y prendre part. Dans la pratique, les dispositifs participatifs impulsés par les pouvoirs publics constituent autant « des lieux de polarisation et de conflit que d'apaisement et de consensus » (Blondiaux, 2008, p. 144).

Concernant la délibération en ligne, une grande attention a été accordée au problème de la polarisation, du conflit excessif et de l'impossibilité d'atteindre le consensus entre des groupes aux opinions similaires et auto-renforcées (Serrano-Contreras *et al.*, 2020 ; Strandberg *et al.*, 2019 ; Waisbord, 2020 ; Yarchi *et al.*, 2021). Cependant, ces

recherches ont principalement abordé la délibération dans l'espace public informel, notamment à travers l'observation des échanges sur les réseaux sociaux.

Sur les dispositifs délibératifs en ligne initiés et organisés par les acteurs gouvernementaux, quelques travaux décrivent des expériences avec des plateformes d'IA, telles que vTaiwán (Small *et al.*, 2021), spécifiquement conçues pour produire du consensus dans des scénarios polarisés. Parallèlement, de nombreuses recherches se concentrent sur l'analyse de la qualité de la délibération en ligne à l'aide de différents indicateurs, parmi lesquels la possibilité de soulever des désaccords (Rossini & Maia, 2021 ; van der Does & Bos, 2021). Par exemple, pour Borge Bravo, Balcells et Padró-Solanet (2019), la place du conflit est en rapport avec l'indicateur que les auteurs dénomment "pluralité", exigeant la présence des points de vue divers sur le sujet traité.

Si quelques recherches ont observé que la possibilité d'exprimer des désaccords peut être dépendante du canal d'interaction, comme celle de Stromer-Galley, Bryant et Bimber (2015) qui révèle que les désaccords s'expriment mieux en face-à-face qu'en ligne, la question du conflit comme constitutif de la délibération n'a pas été abordé pour les formats mixtes qui combinent l'asynchrone avec le synchrone.

D'autre part, si dans toutes les théories de la délibération l'expression des points de vue divers a une valeur normative, dans cet article nous adoptons la définition de la délibération de Bernard Manin (2011) en tant que débat contradictoire, c'est-à-dire exigeant l'expression des arguments pour et contre. Pour l'auteur, ce qui constitue le cœur de la délibération, c'est plus la présence des arguments défendant et critiquant une idée que l'alternance de tours de parole entre les participants. La délibération ne doit pas être une conversation comme dans les modèles les plus mobilisés dits « conversationnels » (Urfalino, 2021), mais elle a besoin du contradictoire.

Afin d'évaluer le caractère conflictuel ou contradictoire des échanges, nous définissons comme interventions "positives" celles qui expriment un accord, un appui ou une position favorable, et comme interventions "négatives" celles qui expriment un désaccord ou une critique. En plus, chaque intervention (qu'elle soit positive ou négative) peut ajouter des données supplémentaires, des sources d'information ou des références autorisées, partager des témoignages, poser des questions, ou signaler des omissions dans le but de compléter les variables à considérer.

2. Méthodologie

L'enquête menée entre les mois d'avril et septembre 2021 comprend plusieurs volets. Nous avons d'abord analysé les échanges écrits sur le *Portal de Leyes Abiertas*, en classant les commentaires selon leur contenu (intervention positive vs négative, ajout d'information, témoignage, question, signalement d'omissions), et en observant le nombre de commentaires par utilisateur et les mentions entre utilisateurs. Parallèlement, nous avons effectué une observation non-participante de toutes les rencontres synchrones, en prêtant attention à la liste des intervenants, au ton des interventions, aux liens préexistants entre les participants et les députés, ainsi qu'au rôle des députés dans la scène délibérative. Le même type d'analyse des interventions utilisé pour les interventions sur le Portal a été appliqué aux prises de parole durant les sessions synchrones. L'expérience des participants a également été appréhendée à l'aide d'un questionnaire numérique auto-administré présenté aux participants par les députés à la fin du processus participatif². Enfin, nous avons réalisé des entretiens³ avec les députés et les responsables de la modernisation de la Chambre, ayant accès aux rapports des cabinets des députés sur les rencontres et aux matériels de diffusion. La stratégie de recherche a été conçue comme une étude de cas (Gerring, 2007) visant à comprendre une forme particulière de participation citoyenne.

À rebours d'une approche techno-déterministe, la stratégie méthodologique a consisté à observer le *design* du dispositif et les fonction-

- 2 L'accès au terrain mérite réflexion. L'une des auteures a été consultée par les députés promoteurs du FOLA sur le *design* du dispositif, en tant que spécialiste de la participation citoyenne. Cela lui a permis de participer à des réunions avec les députés et de leur poser des questions sur leurs objectifs politiques, ainsi que de proposer un questionnaire à distribuer aux participants. Ainsi, le questionnaire a été élaboré par les auteures et approuvé par les députés sans introduire de modifications. Les équipes techniques des députés ont distribué le questionnaire aux participants via les adresses électroniques qu'ils ont fournies lors du processus d'inscription.
- 3 Dans le cadre de notre observation participante, nous avons participé aux réunions avec les députés et les membres de leur cabinet destinées à préparer le dispositif. Nous avons ainsi pu nous entretenir avec plusieurs personnes des cabinets des députés Daniela Vilar (3), Florencia Lampreabe (2), Leonardo Grosso (1), Gabriela Estévez (1), Marisa Uceda (1) ainsi qu'avec le responsable de la modernisation de la Chambre et le créateur du Portal de Leyes (1).

nalités des plateformes utilisées, à déterminer les profils et actions des différents participants et, finalement, à prendre en considération les dynamiques des échanges à la fois sur le Portal de Leyes Abiertas et lors des sessions synchrones. Ainsi, chaque composante de cette analyse itérative (design, acteurs, échanges) est destinée à renforcer la validité scientifique des réponses apportées aux questions suivantes : les fonctionnalités des dispositifs observés permettent-elles l'expression des désaccords ? Qu'est-ce que les participants font avec les limites imposées par la plateforme ? Quelles catégories d'acteurs sont concernées par ces désaccords ? Quelles formes concrètes prennent les désaccords quand ils s'expriment ?

3. Un *design* pour des échanges radiaux

L'ouverture d'une instance de participation citoyenne pour aborder des problématiques environnementales est issue d'une initiative encadrée par l'entrée en vigueur de l'Accord d'Escazú en Argentine⁴. Un groupe de députés du Frente de Todos, impulsé par la députée Daniela Vilar, a décidé de soumettre à la discussion des citoyens certaines idées qui faisaient partie de leur agenda législatif et qu'ils voulaient présenter formellement auprès de la Chambre, en tant que présidents et membres de la commission « Ressources Naturelles et Conservation de l'Environnement Humain ». Trois axes thématiques étaient destinés à organiser les échanges : déchets d'appareils électriques et électroniques, aires protégées et agroécologie⁵.

4 Cet Accord, dont le nom complet est "Acuerdo Regional sobre el Acceso a la Información, la Participación Pública y el Acceso a la Justicia en Asuntos Ambientales en América Latina y el Caribe", a été adopté en Escazú, Costa Rica le 4 mars 2018 devenant le premier accord environnemental régional de l'Amérique latine et des Caraïbes. L'accord est entré en vigueur le 22/04/2021 en Argentine.

5 Bien que nous ne croyions pas que la thématique environnementale de ce dispositif participatif impacte directement le type d'échanges, nous considérons que le fait de se concentrer sur les problèmes environnementaux était une condition nécessaire à sa mise en œuvre. Les députés promoteurs du FOLA faisaient partie de la commission de l'environnement, l'accord d'Escazú fournissait un cadre pour justifier une pratique inhabituelle au Congrès argentin, et, comme mentionné dans l'introduction, cela s'est produit dans un contexte international où il existe une pression croissante pour que les pouvoirs publics organisent des espaces participatifs sur les défis environnementaux. Un élément non négligeable, comme nous le verrons ensuite,

Le groupe de députés promoteurs du FOLA faisait partie de la coalition au pouvoir, le Frente de Todos, qui avait soutenu la candidature d'Alberto Fernández à la présidence de la nation en 2019 et qui disposait de 48,6 % des sièges au Sénat et 42 % des sièges au Congrès en 2021. Le groupe de députés était conformé par des parlementaires dirigeants de deux regroupements politiques principaux, La C mpora et le Movimiento Evita, tous les deux kirchn ristes, puis  loign s et r unis   nouveau sous l' gide du Frente de Todos. En 2021, le leader de La C mpora M ximo Kirchner, fils des anciens pr sidents Cristina et N stor Kirchner,  tait le pr sident de la Chambre des d put s, tandis qu'une autre figure tr s importante de ce regroupement, Juan Cabandi ,  tait le Ministre de l'Environnement et du D veloppement Durable. La C mpora et le Movimiento Evita rassemblaient des dirigeants p ronistes plut t jeunes, ayant des liens  troits avec des organisations sociales et adoptant souvent des approches plus   gauche que l'ensemble de la coalition au pouvoir. En effet, les gouvernements kirchn ristes, y compris celui d'Alberto Fern ndez, avaient adopt  une position ambigu  sur de nombreux probl mes environnementaux, en d fendant une position "d veloppementaliste". L'acc s direct de ce groupe de d put s au pr sident de la chambre et au ministre de l'Environnement a donn  au FOLA l'aval politique sans lequel il n'aurait pas pu  tre lanc .

Sans avoir l'appui de l'ensemble de la Chambre pour faire du dispositif participatif une instance institutionnelle du Congr s lui-m me, le groupe de d put s a d cid  de s'appuyer sur un outil num rique d j  disponible et adopt  par tout le Congr s : la plateforme Portal de Leyes Abiertas (<https://leyesabiertas.hcdn.gob.ar/>). Cette derni re permet aux d put s de recueillir des commentaires sur les projets de loi qu'ils d posent de mani re individuelle. Suite   un travail collectif, les d put s ont rassembl  leurs id es en mati re de lois environnementales pour les proposer sur la plateforme. Une « table de travail » s'est form e ainsi avec le groupe des d put s promoteurs : Daniela Vilar, Leonardo Grosso, Florencia Lampreabe, Gabriela Est vez, Marisa Uceda, Federico Fagioli et Gabriela Cerruti.

Bien que dans un premier temps le groupe promoteur voulait organiser des rencontres en pr sentiel dans diff rentes provinces du pays,

est que les d put s promoteurs entretenaient des liens avec plusieurs organisations sociales ou territoriales, qui n' taient pas  cologistes, mais dont les pr occupations pouvaient facilement  tre r inscrites dans un cadre environnemental (comme l'agro cologie pour les communaut s indig nes ou le traitement des d chets pour les organisations de r cup rateurs urbains).

la pandémie de COVID-19 les a poussés à adopter finalement une stratégie de participation uniquement en ligne qui garantissait en même temps la sécurité sanitaire et la portée fédérale de l'initiative.

Plus précisément, le FOLA a été conçu comme un événement participatif comportant des modalités asynchrone et synchrone. D'abord, le Portal de Leyes Abiertas, permettait de laisser des contributions et des commentaires par écrit en réaction aux propositions initiales des députés. Le Portal de Leyes Abiertas avait initialement été développé par l'organisation Democracia en Red et était déjà en fonctionnement depuis quelques années sous la coordination du Programme de Modernisation Parlementaire de la Chambre de Députés de la Nation⁶. Le Portal n'avait alors pas suscité la participation attendue de la part de la population et de nombreux députés méconnaissaient même son existence⁷. En vue de fournir un cadre institutionnel à la consultation, cette plateforme numérique qui existait déjà fut néanmoins choisie pour accueillir les formes de la participation asynchrone.

Ensuite, un ensemble de rencontres synchrones en ligne (trois par axe thématique, et une rencontre de clôture, dix au total) a été organisé à partir de la plateforme *Webex* qui était employée par la Chambre pour ses sessions et activités depuis la pandémie.

Par ailleurs, le FOLA s'est organisé en cinq étapes. L'« étape informative » constituait la première étape (entre le 08/05/2021 et le 18/05/2021). Cette étape consistait à rendre publics les diagnostics des députés sur les différents sujets à traiter et les idées qu'ils souhaitaient mettre en œuvre à partir d'ébauches de projets de loi. Ainsi, certains députés ont mis en ligne sur le Portal de Leyes Abiertas des textes infor-

6 Précisons que le Portal de Leyes Abiertas est géré par Democracia en Red. Cette association a créé une plateforme avec un code ouvert type Consul, qui s'appelle DemocraciaIOS. Or, comme il arrive souvent avec les codes ouverts, une adaptation et une gestion suivie sont nécessaires. Ainsi, Democracia en Red a passé un contrat avec la Chambre. Le responsable de modernisation de la Chambre s'est occupé de créer les espaces pour le FOLA dans la plateforme, ainsi que de créer les sessions de *Webex*. Il a notamment eu en charge les sessions à distance de la Chambre durant la pandémie. Pour cette enquête il nous a donné accès aux rapports contenant les commentaires téléchargés du Portal.

7 Jusqu'au lancement du FOLA, 59 projets de loi avaient été mis en ligne sur le Portal, quelques-uns sans aucun apport citoyen, et la plupart avec moins de 20 commentaires. Le FOLA a redonné un nouvel élan au Portal de Leyes Abiertas.

matifs (jurisprudence et documents nationaux et internationaux⁸) et des pré-projets de loi⁹ une semaine avant le début des rencontres.

Lors d'une deuxième étape, une rencontre synchrone a eu lieu pour chacun des axes thématiques, entre le 18 mai et le 27 mai 2021¹⁰. Il s'agissait de discuter sur les propositions de loi et d'avoir un échange sur la pertinence des idées, acteurs et savoirs qu'il fallait considérer en vue de légiférer. Les rencontres débutaient par l'intervention des députés coordonnateurs¹¹, qui assuraient également le rôle de modérateurs des réunions. Pour prendre la parole, les participants devaient s'annoncer sur le système de chat de la plateforme. Pendant cette période les participants ont pu commencer aussi à introduire des commentaires et contributions sur le Portal de Leyes Abiertas.

La troisième étape a correspondu à la réalisation des deuxièmes rencontres de chaque axe, entre le 01/06/2022 et le 03/06/2022¹². Ces

8 Par exemple, dans l'axe des déchets, cette documentation comprenait les lois argentines sur les déchets dangereux et les déchets radioactifs, les projets concernant les déchets d'appareils électriques et électroniques de Colombie, d'Équateur, du Pérou et d'Espagne, la convention de Bâle, les réglementations en vigueur dans les différentes provinces argentines, ainsi qu'un ensemble de textes en tant que références bibliographiques, parmi d'autres matériaux.

9 Pour l'axe de Déchets électriques et électroniques il y a eu une proposition de la Députée Daniela Vilar : "Presupuestos Mínimos para la Gestión Ambiental de Aparatos Eléctricos y Electrónicos (AEE) y de los Residuos de Aparatos Eléctricos y Electrónicos (RAEE)". Pour l'axe Aires Protégées, il y a eu deux propositions : celle de la Députée Daniela Vilar, (a) "Presupuestos Mínimos de Protección Ambiental de las Áreas Protegidas de Argentina", et celle de la Députée Marisa Uceda, (b) "Ley de promoción productiva y ambiental de los Cinturones Verdes Productivos en el territorio nacional". Pour l'axe Agroécologie, il y a eu quatre propositions : celle du Député Leonardo Grosso, (a) "Ley Fomento a la Agroecología", celle du Député Federico Fagioli, (b) "Ley de Presupuestos Mínimos de Protección y Fortalecimiento de los Territorios Periurbanos Productivos (PPP)", celle de la Députée Florencia Lampreabe, (c) "Ley de Fomento de la Agroecología", et celle de la Députée Daniela Vilar, (d) "Plan Nacional de Huertas Agroecológicas".

10 Rencontre Aires Protégées : 18/05/2021 ; rencontre Déchets : 19/05/2021 ; rencontre Agroécologie : 27/05/2021.

11 Députées Gabriela Estévez et Marisa Uceda pour Aires Protégées, Députée Daniela Vilar et Député Federico Fagioli pour Déchets, Députée Florencia Lampreabe et Député Leonardo Grosso pour Agroécologie.

12 Rencontre Aires Protégées : 01/06/2021, rencontre Déchets : 02/06/2021, rencontre Agroécologie : 03/06/2021.

rencontres se focalisèrent sur les principes et définitions qui figuraient dans les projets de loi, un ensemble de questions précises posées aux inscrits étant diffusées à l'avance. Lors de cette troisième étape, les participants pouvaient continuer à contribuer sur la plateforme asynchrone. En effet, certains des participants, orateurs lors de la rencontre préalable, ont publié des commentaires sur le Portal avec des descriptions et des arguments plus détaillés.

Les troisièmes et dernières rencontres synchrones ont eu lieu entre le 15/06/2021 et le 17/06/2021¹³. Ces ultimes rencontres du cycle participatif ont abordé des questions spécifiques telles que les autorités d'application, les sources de financement, ou d'autres aspects techniques de chaque thématique. Les députés ont diffusé une nouvelle fois une série de questions à l'avance et sur le Portal de Leyes Abiertas, les participants ont continué à commenter les textes soumis par les députés.

Finalement, le FOLA a conduit à l'élaboration d'un document de synthèse des contributions qui ont émergé lors des rencontres synchrones et dans les espaces de commentaires pour chaque axe thématique. Ces documents de synthèse étaient destinés à être inclus dans les futurs projets de loi, comme les députés promoteurs s'y étaient engagés. Une ultime rencontre synchrone réunissant les trois axes thématiques a été organisée le 10 août 2021 afin de présenter ces rapports aux participants. À l'heure actuelle, les projets de loi issus du FOLA n'ont pas été présentés formellement en vue de leur traitement législatif.

Le FOLA a ainsi donné aux participants différentes possibilités de fournir un point de vue sur les idées des députés et de proposer des modifications ou des ajouts. Sur la plateforme Portal Leyes Abiertas, les participants pouvaient faire des « commentaires » généraux sur les propositions des lois, ou ajouter des notes spécifiques sur les textes des propositions (ce qu'on appelle ici les « contributions »). Les participants pouvaient aussi « appuyer » les idées sans ajouter du texte avec un bouton d'« appui ». Les administrateurs des propositions (c'est-à-dire les députés) étaient habilités à répondre aux commentaires et contributions, mais les participants ne pouvaient pas se répondre entre eux, la plateforme ne disposant pas de cette fonctionnalité¹⁴. Une telle

13 Rencontre Aires Protégées : 15/06/2021, rencontre Déchets : 16/06/2021, rencontre Agroécologie : 17/06/2021.

14 Les députés n'ont pas délibérément choisi d'utiliser une plateforme limitant la possibilité de re-réponse ; simplement, le Portal de Leyes Abiertas était la plateforme disponible qu'ils ont utilisée telle quelle. Concevoir une nouvelle plateforme aurait impliqué des coûts, et de plus, le fait qu'il s'agisse

limitation rendait difficile naturellement l'émergence d'une discussion, et affaiblissait ce que la littérature sur les plateformes numériques de délibération dénomme « profondeur » de la conversation (Aragón *et al.*, 2017)¹⁵.

Le Portal de Leyes Abiertas n'a pas été conçu pour permettre des échanges entre internautes mais pour recueillir de manière unidirectionnelle des commentaires sur les projets de loi des députés. De ce point de vue, il ressemble à la plateforme utilisée dans le cadre du Grand Débat National (GDN) en France, très critiquée car ne permettant pas l'échange entre les participants. Ces derniers étaient invités à répondre à des questionnaires préformatés, ce qui limitait considérablement ce qu'il était possible de dire (Legris, 2019 ; Mabi, 2019). Toutefois, et à la différence du GDN, le Portal permettait de faire des commentaires sous format libre, de sorte que les participants pouvaient mentionner les commentaires des autres et y répondre même si une telle possibilité n'était techniquement pas facilitée par la plateforme qui ne prévoyait pas cette fonctionnalité spécifique. En effet, quelques participants ont passé outre cette limitation en mentionnant les noms des auteurs des commentaires précédents.

Lors de rencontres synchrones, en revanche, le débat et les échanges entre les citoyens n'étaient pas empêchés du point de vue technique. Toutefois, la durée des réunions et la présence des députés, notamment dans le rôle d'hôtes et modérateurs, a configuré une pratique d'échange radial. En effet, ces rencontres étaient constituées d'exposés successifs lors desquels les participants ne se parlaient pas entre eux mais s'adressaient directement aux députés. Les députés, et non pas l'ensemble de l'auditoire, étaient ainsi les principaux destinataires de toutes les interventions : les participants se sont toujours adressés à eux, et n'ont pas essayé de convaincre les autres participants de partager leurs arguments.

d'une plateforme adoptée par la Chambre accordait une plus grande légitimité au FOLA, étant donné qu'aucun député d'autres blocs politiques n'y participait.

15 Aragón *et al.* (2017) considèrent que l'existence de commentaires imbriqués ou *nested comments* est très importante pour la délibération en ligne. Pour les auteurs, la largeur d'une conversation est le nombre de commentaires à n'importe quel niveau de réponse et la profondeur est le nombre de niveaux. Selon ce critère, le Portal de Leyes Abiertas a pu accueillir des conversations larges mais non profondes.

Quoique reposant sur de multiples canaux d'expression, le FOLA a en définitive donné lieu à une participation de type monologique plutôt que dialogique (Courant, 2022)¹⁶.

4. Des publics absents

Voyons maintenant qui étaient les participants du FOLA et comment leur profil se rapporte à la dynamique monologique et radiale des échanges. Concernant la dimension asynchrone, 526 personnes se sont enregistrées pour participer sur le Portal de Leyes Abiertas et 110 ont été des usagers effectifs (faisant 71 commentaires généraux, 116 contributions spécifiques et 196 appuis). Par rapport aux rencontres synchrones, plus de 1500 personnes se sont inscrites pour y participer. Un dixième seulement (soit 150 personnes en moyenne) s'est finalement connecté, dont 14 en moyenne qui ont effectivement pris la parole (en dehors des députés). Selon les réponses au questionnaire auto-administré qui a circulé parmi les participants à la fin du cycle, plus de la moitié des participants avaient été actifs dans les deux formats, asynchrone et synchrone.

Les rapports des cabinets des députés sur les participants sont éloquentes. Tant sur le Portal de Leyes Abiertas que lors des rencontres par Webex, les participants majoritaires n'ont pas été les organisations écologistes proprement dites, mais les différents types d'acteurs concernés par les questions traitées ou des spécialistes scientifiques et universitaires. Les acteurs concernés comprenaient des agences gouvernementales de divers aires et niveaux, ainsi que des populations affectées et intéressées par les sujets abordés dans les pré-projets. Dans l'axe Déchets, les acteurs les plus importants ont été les établissements universitaires ou scientifiques et les agences gouvernementales, mais une présence significative des coopératives de travail liées à la récupération urbaine des déchets a aussi été observée. La provenance de ces acteurs est plutôt concentrée dans la région métropolitaine de Buenos Aires (AMBA), aire d'influence de la députée coordonnatrice et clé dans la problématique des déchets. Dans l'axe Aires Protégées, les acteurs ont été variés : les associations écologistes et les organisations sociales ont été les plus présentes, suivies de près par les collectifs de familles affectées.

16 Cette forme radiale de communication avec les représentants ou fonctionnaires a antérieurement été observée dans les instances participatives locales dans lesquelles il s'agissait de discuter sur l'aménagement du territoire ou des projets ponctuels dans le cadre d'un budget participatif (Annunziata, 2013).

tées et les organisations politiques. Cet axe se caractérise par l'importante présence des organisations très localisées réunissant les personnes affectées ou touchées par des problèmes environnementaux, tels que la protection de l'eau à Mendoza face à l'industrie minière (par exemple, l'« Asamblea Popular por el Agua » de Mendoza), ou les affaires immobilières avançant sur les îles du Delta, qui détruisent les zones humides et provoquent des inondations. Les acteurs provenaient des différentes provinces du pays, notamment de celles ayant une plus grande biodiversité à protéger mais aussi des régions d'influence de la députée qui coordonnait les rencontres. Dans l'axe Agroécologie, les organisations sociales, les agences gouvernementales et les établissements universitaires ont prédominé. Parmi celles catégorisées comme organisations sociales, figurent des collectifs de paysans et indigènes, organisations très souvent liées à des programmes d'assistance sociale étatique.

La Table 1 présente la synthèse de la classification des profils des organisations participantes dans les rencontres synchrones de chaque axe à partir de leur présentation sur le système de chat de Webex et les rapports élaborés par les cabinets des députés.

Table 1. Profil des organisations dans les rencontres synchrones

Profil des organisations	Nombre d'organisations par axe thématique		
	Déchets	Aires protégées	Agroécologie
Établissements universitaires / scientifiques	7	11	9
Coopératives de travail (récupérateurs urbains)	5	3	2
Syndicats	0	6	1
Associations ou ONG écologistes	4	10	6
Collectifs de familles affectées	0	9	3
Organisations sociales	3	10	9
Organisations politiques	0	9	2
Entreprises	2	0	0
Agences gouvernementales de différents niveaux (municipalités, gouvernement provincial, gouvernement national)	7	3	9
Total	27	61	41

Source : Auteurs. Document élaboré à partir des données recueillies par les cabinets des députés et l'observation des rencontres synchrones

Lors des rencontres d'un même axe, plusieurs participants, en raison de leur expertise sur les sujets traités, leur poids organisationnel ou leur rapport politique avec les députés, ont pu s'exprimer à plusieurs reprises¹⁷. Prenons l'exemple d'un orateur qui a pris la parole dans deux rencontres de l'axe Déchets, celui de Pablo Mesa, biologiste, coordinateur du Centro de Estudios Metropolitanos et spécialiste des déchets électriques et électroniques. Tout au long de l'expérience participative, ses interventions ont changé entre la première et la dernière rencontre et ont gagné en précision. Il a d'abord participé en tant qu'orateur de la première rencontre de Déchets (19/05), pour appuyer le principe de « responsabilité élargie du producteur » en matière de ce type de déchets et pour avertir de l'importance de définir avec précision les déchets électriques et électroniques comme des déchets dangereux. Ensuite, il a publié un commentaire sur la plateforme asynchrone, développant les raisons pour justifier une Loi de Budgets Minimaux de Déchets Électriques et Électroniques et incluant des chiffres et de l'information dans son argument. Finalement, il a pris la parole dans la troisième rencontre de l'axe (16/06) en tant que dernier orateur pour réviser les points sur lesquels il y a eu des accords (importance de la Loi de Budgets Minimaux, potentielles Entités Assujetties par la Loi, principe de responsabilité élargie, avantages des systèmes de gestion mixtes publics-privés, incorporation des acteurs non étatiques dans l'administration de ressources destinées à la gestion).

17 Sur le Portal de Leyes Abiertas, les commentaires apparaissent assez distribués entre plusieurs participants. Dans l'axe Déchets, 17 commentaires ont été émis par 16 utilisateurs (un seul utilisateur a fait plus d'un commentaire). Dans l'axe Aires Protégées, 32 commentaires ont été faits par 19 utilisateurs (seulement 4 utilisateurs ont posté plus d'un commentaire). Dans l'axe Agroécologie, 22 commentaires ont été faits par 14 utilisateurs. Si l'on observe en revanche les « contributions » spécifiques aux textes de pré-projets de loi, il y a une plus grande concentration sur les dénommés « superposters » ou « super-participants » (van der Does & Bos, 2021), c'est-à-dire, des personnes qui participent à plusieurs reprises et qui concentrent la plupart des interventions. En effet, les contributions de deux personnes ont représenté 40% des apports dans l'axe Aires Protégées, et, de même, les contributions de deux autres personnes ont représenté 42% des apports sur l'axe Agroécologie. Deux personnes ont participé aussi dans les trois axes. On peut affirmer que l'équité discursive (Borge Bravo *et al.*, 2019) a été moyenne, dans le sens où les commentaires n'ont pas été le fait de seulement quelques participants, bien que les « contributions » en revanche le soient.

L'analyse du profil des participants lors des rencontres synchrones illustre l'importance de l'information scientifique sur la question des déchets, et notamment la place cruciale des travailleurs informels qui s'occupent de la récupération de ce type de déchets et qui se sont organisés en coopératives. Ces acteurs veulent que la loi reconnaisse leur activité comme un travail régulé et plus sûr. Par exemple, Jacqui Flores de FACCYR soutenait ainsi :

« Notre secteur n'aspire pas à avoir un autre travail. Nous l'avons généré et nous le choisissons, mais avec les précautions nécessaires pour ce genre de matériaux » (rencontre synchrone 19/05/2021)¹⁸

Dans le même sens intervenait aussi Roberto Felicetti de la coopérative *Reciclando Trabajo y Dignidad* :

« Nous sommes une coopérative qui travaille sur le sujet il y a 12 années (...) nous voulions montrer qu'il s'agit d'une activité qu'on peut bien développer, et qui génère du travail authentique. Beaucoup d'entre nous, nous étions des chômeurs au moment où nous avons commencé cette activité » (rencontre synchrone 19/05/2021)

Dans les rencontres de l'axe Agroécologie, on trouve aussi des acteurs qui sont en quête d'une reconnaissance de leur activité professionnelle ou de leur situation qui pourrait éventuellement changer s'il y avait une nouvelle loi. Par exemple, lors de la rencontre du 27 mai, Eliana Navarro de l'organisation « *Huerta Pacha* » raconte qu'avec un groupe de femmes elles reçoivent l'aide sociale « *Potenciar Trabajo* » et qu'elles ont décidé de construire un jardin potager et de vendre leurs produits. Matías Casimir de la *Liga de Trabajadores Rurales* soutient la nécessité d'associer la pêche artisanale à l'agroécologie. À son tour, Mercedes Taboada, du *Movimiento Nacional Campesino Indígena*, rappelle que, pour leurs communautés, l'agroécologie est une pratique ancestrale mais que celle-ci a été exclue des champs productifs et repoussée vers les cordons périurbains (par l'avancée du soja). Dans les rencontres de l'axe Aires Protégées, par exemple celle du 18 mai,

18 Les participants s'expriment en espagnol, de sorte que toutes les citations de leurs interventions sont des traductions des auteurs.

Marina Barrientos de la communauté Quom, demande une reconnaissance plus effective du consentement libre et informé des communautés indigènes pour les projets qui concernent leurs territoires.

Ces réunions par Webex permettent ainsi d'atténuer les traits habituellement individualisants de la participation en ligne, caractéristique des dispositifs asynchrones (Annunziata *et al.*, 2021). Alors que les rencontres synchrones font intervenir davantage en effet des représentants d'organisations ou de communautés, la plateforme asynchrone accueille une participation plutôt individuelle, avec une présence plus grande des intervenants scientifiques, étudiants, chercheurs ou spécialistes. Le trait commun entre les deux formats a été d'accueillir comme participants les acteurs concernés ou affectés par les problématiques.

Dans tous les cas, tant dans le format asynchrone que synchrone, un type de participant, pourtant concerné par les discussions, est clairement absent, et n'a donc pu faire valoir son point de vue. En effet, les entreprises et les producteurs (notamment les producteurs agricoles) ne sont pas représentés parmi les participants, bien que les dispositifs de concertation s'organisent généralement sur le principe (parfois corporatif) de mettre autour de la même table les acteurs ayant des intérêts divers afin de parvenir ensemble à des points de compromis et d'accord¹⁹. L'expérience du FOLA montre une majorité de publics participants qui ont des rapports préalables avec les députés promoteurs et qui sont certainement des acteurs affectés par les questions traitées²⁰. De fait, l'expérience ne réunit pas tous les acteurs et publics concernés. Plus précisément, les publics absents sont ceux qui payeraient le coût des transformations de secteurs économiques dans une perspective plus écologiste, comme, par exemple, les importateurs de produits électroniques qui devraient devenir responsables des déchets dangereux, ou les

19 Tel avait été le cas, par exemple, d'un dispositif de concertation emblématique en Amérique latine, les Conférences Nationales du Brésil, dans lesquelles les différents ministères ont été les responsables de l'appel aux conférences pour traiter des politiques de leur compétence et ils ont impliqué des citoyens, des organisations de la société civile, des experts sectoriels, des travailleurs, des entreprises et des représentants du secteur public en diverses proportions préétablies (Feres Faria *et al.*, 2012 ; Romão, 2015).

20 Ce trait distingue aussi le FOLA d'autres dispositifs de participation autour des questions environnementales fondés sur le tirage au sort des participants et ciblant donc des publics abstraits non concernés spécifiquement, comme c'est le cas de la Convention Citoyenne pour le Climat (CCC) en France ou des assemblées climatiques dans différents pays européens (Courant, 2020).

producteurs de soja qui devraient arrêter l'utilisation de glyphosate et le défrichage des forêts dans les terres des communautés indigènes.

L'opération de reconnaissance des participants et de renforcement de l'objectif commun, d'une part, et l'absence d'acteurs pouvant être considérés comme des adversaires, d'autre part, convergent pour faire du FOLA un espace de légitimation d'une coalition politique plutôt qu'un espace de concertation entre des acteurs à intérêts divergents.

5. Des échanges conflictuels ?

Considérons désormais le contenu des interventions des participants ; elles ont été pour la plupart favorables aux projets des députés. Les échanges semblaient combiner, en fait, un degré élevé de justification - selon l'indicateur de Borge Bravo, Balcells et Padró-Solanet (2019), c'est-à-dire comporter des arguments rationnels visiblement appuyés sur des informations et des données externes - et une très faible expression du désaccord entre les participants. Au regard du caractère radial de la communication, tant dans le volet asynchrone que dans le volet synchrone, le désaccord ne s'est pas exprimé comme réponse aux interventions des autres participants. Mais il ne s'est pas non plus exprimé dans les commentaires ou les prises de parole à l'attention des députés.

En effet, sur le Portal de Leyes Abiertas, 70 des 71 commentaires ont été codifiés comme « positifs », exprimant un accord ou un soutien. S'ils ont signalé des omissions ou fait des recommandations afin que soient inclus certains éléments pour traiter un problème, les internautes n'ont presque jamais manifesté des points de vue opposés aux pré-projets.

Les commentaires ont notamment permis d'ajouter des informations, parfois sous forme chiffrée et statistique, de compléter la description d'une situation problématique ou d'appuyer certaines solutions.

« La productivité a augmenté dans les systèmes industriels, mais cela ne s'est nullement traduit en sécurité alimentaire mondiale : en 2019, 820 millions de personnes souffraient encore de la faim, avec deux milliards touchés par la « faim cachée » due aux carences en micronutriments » (commentaire de Gonzalo Molina, 06/05/2021, 15:39:32 h, Portal de Leyes Abiertas, Axe Agroécologie).

Ce type de commentaire a été publié par des chercheurs, spécialistes, étudiants ou grandes ONG (tels que FARN ou Fundación Vida Silvestre). D'autres commentaires ont exprimé un positionnement politique favorable, en fournissant des arguments ou des suggestions et toujours en accord avec les projets, comme dans cet exemple :

« Je suggère d'inclure un élément permettant l'autofinancement de la réglementation à partir d'un taux, par exemple, en facturant aux producteurs ou aux importateurs (surtout à ces derniers) qui permettrait le financement d'un fonds national à répartir entre les provinces » (commentaire de Lucas Suaces, 16/06/2021, 18:56:51 h, Portal de Leyes Abiertas, Axe Déchets).

De manière similaire à ce qui a pu déjà être observé dans d'autres instances de concertation et de participation où s'exprime un « savoir d'usage » notamment fondé sur l'expérience et la pratique quotidienne d'un territoire (Nez, 2011), la plateforme accueille de nombreux témoignages sur les situations spécifiques des populations occupant différentes parties du territoire, notamment les communautés indigènes. Par exemple :

« En tant qu'Indigène Kolla, je souligne la nécessité de protéger les droits humains fondamentaux des Peuples Indigènes. Aujourd'hui, nous ne faisons pas que préserver ces territoires, mais nous les défendons afin que tous puissent avoir de l'eau, de l'air et de la nourriture saine. Nous maintenons constamment la culture et les connaissances technologiques traditionnelles qui découlent de nos croyances et coutumes » (commentaire de Jorge Mamani, 06/05/2021, 15:44:41 h, Axe Aires Protégées).

De manière générale, les commentaires sur la plateforme asynchrone ont conduit à des apports informatifs et encourageants. L'expression de points de vue opposés a été circonscrite à un seul commentaire considéré comme « négatif » ou « contraire » aux idées des députés, car il dénonçait l'inaction gouvernementale et l'inaccomplissement de la Stratégie Nationale de Biodiversité. En revanche, les interventions positives ont très souvent été accompagnées de critiques plus structurées.

relles, portant sur le « système » capitaliste, le type de production et consommation des sociétés contemporaines.

« Si l'obsolescence programmée n'est pas sanctionnée, tous les plans de récupération des DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques) seront peu utiles, car il y aura de plus en plus de déchets à une époque très axée sur l'informatique » (commentaire d'Aníbal Prienza, 30/05/2021, 00:12:25 h, Portal de Leyes Abiertas, Axe Déchets).

Cette absence de conflictualité apparente peut être rapportée au *design* même de la plateforme puisque le Portal de Leyes Abiertas ne permettait pas véritablement la discussion, les utilisateurs ne pouvant pas commenter les commentaires des autres internautes comme sur un simple forum ou sur d'autres types de plateforme prisés par d'autres acteurs institutionnels, tels que, par exemple, Decidim (Borge Bravo *et al.*, 2019). Malgré cette limitation, certains utilisateurs de la plateforme ont subverti ce *design* et on fait clairement référence à des propos tenus par d'autres participants, illustrant le fait qu'ils lisaient bien les différentes contributions et pouvaient ou non y acquiescer, comme dans cet exemple, issu de l'axe Agroécologie :

« Je suis d'accord avec ce que dit Emanuel José Fernández Suárez, car l'utilisation de certains pesticides, herbicides et insecticides peut contaminer le sol, l'eau et l'air » (commentaire de Matías Agustín Larrossa, 19/05/2021, 16:40:23 h, Portal de Leyes Abiertas, Axe Agroécologie).

De telles mentions d'autres commentaires sont aussi advenues dans les deux autres axes, une fois dans Aires Protégées et deux fois dans Déchets. Il faut également remarquer le caractère poreux de ces espaces synchrone et asynchrone puisque quatre commentaires ont mentionné explicitement les arguments présentés lors des rencontres synchrones²¹.

21 À l'inverse, il y a eu des interventions lors des rencontres synchrones qui mentionnaient les échanges sur la plateforme asynchrone, comme celle d'Horacio Schenone (Président de l'Association Bosques Nativos Argentino) : « Nous sommes en train de participer sur le Portal » (Rencontre Axe Agroécologie, 27/05/2021), ou celle de Diego Raúl Amadeo « J'ai écrit les

Concernant les rencontres synchrones, le ton des interventions a été aussi positif dans toutes les prises de parole, en faveur des projets, apportant des informations, des arguments et des témoignages.

« Avec la commune, nous avons proposé un projet de résolution pour la protection environnementale des produits agrochimiques » (Intervention de Juan Pablo Peñalosa, de la Comisión Ambiental Vecinal de Falda del Carmen, Córdoba, Rencontre Agroécologie, 27/05/2021)

Comparativement avec les interventions sur le Portal, les rencontres synchrones accueillent davantage de récits de situations particulières et de témoignages, et moins d'informations précises comportant des chiffres, des normes, etc. Aussi, les échanges synchrones et asynchrones ont mobilisé une diversité de savoirs. Le savoir expert, de type scientifique, a bien été présent dans les rencontres des trois axes, tout comme sur le Portal de Leyes Abiertas, mais aussi le « savoir de l'expérience » ou « savoir d'usage »²² des concernés ou intéressés directement par une problématique (par exemple, les récupérateurs urbains dans le cas des Déchets, les communautés indigènes ou paysans dans les cas des Aires Protégées ou de l'Agroécologie).

« Durant cette pandémie, nous avons pu démontrer que notre travail est essentiel, car il y a eu des moments où les centres d'enfouissement sanitaire et les décharges étaient sur le point de s'effondrer... » (Marcelo Villareal, Cooperativa Fiorito, Rencontre Déchets, 02/06/2021).

De la même manière que sur le Portal, les intervenants lors des rencontres n'ont pas exprimé d'opposition aux idées des députés, ni contre les arguments des autres participants. Lorsque les orateurs men-

détails sur le Portal de Leyes, mais maintenant je vais partager une expérience. » (Rencontre Axe Agroécologie, 03/06/2021).

²² Dans la littérature sur la participation citoyenne, différentes dénominations sont employées pour désigner ce type de savoir des citoyens ordinaires ou profanes (Sintomer, 2008) : « le savoir local » (Cuny, 2008), le « savoir d'usage » (Talpin, 2008 ; Nez, 2011), le « savoir de l'expérience » (Annunziata, 2015). Ce savoir est défini comme un savoir acquis par le contact direct, répété et quotidien avec les problèmes du territoire.

tionnaient les interventions préalables, ils manifestaient toujours leur appui.

Aussi, les rencontres ont constitué des espaces d'expression de désaccord non pas entre les participants eux-mêmes mais avec des acteurs et groupes d'intérêts qui ne participaient pas au processus. Le FOLA semble ainsi partager le trait signalé par Courant (2020) lors de son observation de l'assemblée climatique d'Irlande. Dans les deux cas, les critiques de nombreux participants sont orientées vers un acteur principal. Dans le cas irlandais, les participants blâmaient l'État plus que le marché ou le secteur privé, tandis que dans le cas du FOLA c'est le système productif qui apparaît comme le principal responsable des maux, et les acteurs étatiques se trouvent plutôt épargnés. Dans le cas des Déchets, le conflit concernait la forme de production capitaliste liée à l'obsolescence programmée ; la cible des critiques était surtout les entreprises productrices et importatrices de produits électroniques.

« On parle du fait que les consommateurs provoquent les déchets... et on ne prend pas en compte le fait que les entreprises produisent l'obsolescence programmée. Les importateurs ne voudront certainement pas payer pour le traitement, et nous devons les contraindre et leur imposer des amendes très sévères. » (Marcelo Loto, UTRA, Rencontre Déchets, 16/06/2021).

Dans l'axe Aires Protégées, les conflits étaient rapportés à l'exploitation minière, l'avancée de la production de soja et le défrichement, responsables, par exemple, des incendies intentionnels, comme explicité dans ces exemples :

« ...toute la région du Chaco Salteño a clairement été ravagée au profit de quelques-uns, à savoir la monoculture du soja » (David Sarapura, Comunidad Indígena en Salta, Rencontre Aires Protégées, 18/05/2021)

« ... il y a une grande lutte que les communautés doivent affronter, la déforestation, l'extractivisme, les mines... le pouvoir judiciaire est complice des pillages des territoires communautaires... tout le monde connaît le cas de Javier Chocobar, de la communauté voisine, qui a donné sa vie

pour la défense du territoire » (Mercedes Balarde, Peuple Indigène Diaguita Tolombón, Rencontre Aires Protégées, 18/05/2021).

Dans l'axe Agroécologie, le conflit principal concernait la concentration de la propriété de la terre et la monoculture de soja qui empêche toute autre production régionale et implique l'utilisation de glyphosate ou des OGM.

« Malheureusement, le blé transgénique, le HB4, a commencé à être promu par un laboratoire qui a une grande influence en Argentine... nous devons empêcher que cela ne devienne une politique publique... Le modèle extractiviste, qui nous a montré qu'il contamine et tue, cherche des moyens de se perpétuer dans le temps » (Gerardo Mesquida, du Grupo de Reflexión Rural et Campaña Paren de Fumigarnos, Rencontre Agroécologie, 03/06/2021).

Malgré une actualité directement en lien avec des problèmes environnementaux, le FOLA témoigne d'une dynamique d'évitement du conflit dans la sélection même des sujets de la consultation, sauf que cette dynamique finit par être contournée. En effet, alors même que la consultation se déroulait, des inondations liées à la construction de quartiers privés sur les terrains humides, et des incendies intentionnels liés à l'expansion de la production du soja se sont produits. Or, ces événements n'ont pas été les sujets directs des axes thématiques sélectionnés par les promoteurs, même si ces enjeux fondamentaux, tels que les fumigations au glyphosate et les OGM, l'avancée de la frontière de la production du soja sur les communautés indigènes, avec comme conséquence le défrichement des forêts natives, l'extractivisme minier sont apparus dans les propos des participants, avec lesquels les députés semblaient être d'accord.

Aucun désaccord ne s'est véritablement développé entre les participants, qui ont fait des interventions « positives », fondées sur l'écoute cumulative des arguments, informations et récits des différents protagonistes. En revanche, il est clairement apparu un discours critique envers le capitalisme, les producteurs d'appareils électriques et électroniques, les producteurs de soja, etc.

Cette exfiltration de la conflictualité en dehors de l'espace d'échange entre les députés et les différents participants est allée de pair

avec la quête de légitimité d'un courant politique plus écologiste que la coalition plus large de laquelle elle faisait partie, et la parallèle quête de légitimité des organisations participantes autour de leur rôle dans les différents territoires et activités économiques. Du côté des participants, la prise de parole a été motivée par l'écoute et la reconnaissance de la part des députés, en vue de l'inclusion des besoins de certains acteurs et la considération des réalités locales dans l'approche des projets de lois. En effet, le fait de se sentir écoutés et reconnus a été souligné par les participants répondants de l'enquête à la fin du cycle. 86,5% des participants ont considéré que leur opinion ou celle de leur organisation avait pu être représentée dans le FOLA. Parmi les principales vertus signalées par les personnes répondant au questionnaire, on trouve la reconnaissance des communautés indigènes, et la possibilité de se faire écouter par les représentants. Du côté des députés, la mise en place du FOLA a été motivée par l'opportunité de montrer un appui social pour leur position écologiste.

À la fin du cycle du FOLA, les députés s'étaient engagés à intégrer les apports citoyens à leurs projets de loi. Néanmoins, ils n'ont même pas présenté leurs projets de loi avant la fin de leurs mandats. Le mode de conclusion de ce forum peut être donc catégorisé, suivant Bobbio (2021), comme celui de la « représentation des discours », puisque les échanges se sont terminés avec des documents contenant la présentation des thèmes, demandes, arguments, et positions qui ont circulé, à la manière d'un « catalogue ».

Par conséquent, le FOLA a essentiellement eu pour objet de montrer la force populaire d'une position alternative dans le gouvernement en matière environnementale, ce qui a contribué à renforcer la position spécifique d'un ensemble de députés à carrière politique en croissance. Tel que l'affirment Gourgues et Mazeaud (2022), le sens et l'intérêt des dispositifs participatifs n'est pas souvent du côté de leur caractère décisionnel, mais dans la monstration même du processus de participation. Parfois, « montrer » la participation est plutôt une stratégie politique qu'on ne peut comprendre que si l'on considère l'insertion du dispositif « dans des rapports de force plus vastes » (Gourgues & Mazeaud, 2022, p. 259).

Lors de la deuxième rencontre synchrone d'Agroécologie, une des députées était, en effet, explicite sur le fait que la participation des organisations sociales était fondamentale pour renforcer la légitimité de la position écologiste au sein d'une coalition gouvernementale plus large :

« Nous, qui occupons temporairement des espaces de représentation et ne nous considérons pas comme une caste spécialisée d'aucun type, et croyons que nous sommes traversés par les mêmes contradictions que tous dans la société, avons également besoin de cette organisation, de cette participation et de cette lutte des communautés pour pouvoir créer les conditions de possibilité, la corrélation des forces qui nous permettra d'avancer » (Diputada Florencia Lampreabe, Rencontre Agroécologie, 03/06/2021).

Conclusion

Ce texte présente une analyse du FOLA, un dispositif participatif qui fonctionne à partir d'une plateforme numérique destinée à recevoir des commentaires et contributions concernant les propositions de loi des députés. L'analyse prend en considération trois dimensions : la *design* institutionnel du dispositif, les profils des participants et leurs échanges effectifs. Tant sur la plateforme asynchrone que lors des rencontres synchrones, les députés se placèrent au centre du dispositif, la dynamique favorisée étant monologique et radiale, ne produisant pas des échanges horizontaux entre les participants eux-mêmes. En grande majorité, les participants furent des acteurs affectés ou intéressés par les enjeux traités, notamment des organisations sociales ou politiques, des collectifs des familles touchées par les nuisances environnementales, et des organisations des travailleurs formels et informels dont l'activité pourrait être régulée par un potentiel projet de loi. Plusieurs d'entre eux avaient des rapports préalables avec les députés et, en prenant part au FOLA, ils cherchaient à ce que leur point de vue et leurs besoins spécifiques soient reconnus et pris en compte. Toutefois, toutes les parties concernées n'ont pas réellement pris part à ce dispositif. Les acteurs qui faisaient l'objet des plus vives critiques étaient singulièrement absents (entreprises, producteurs agricoles) de la plateforme et des rencontres. De fait, catégories d'acteurs et types d'interventions allaient de pair. L'analyse des contributions, des commentaires et des prises de parole ont montré ainsi que les participants appuyaient essentiellement les idées des députés, pouvaient faire des suggestions ou apporter des informations, mais n'exprimaient jamais une opposition. En somme, la dimension contradictoire - la présentation d'arguments pour et contre - caractéristique des échanges proprement délibératifs (Manin, 2011)

n'était présente dans aucun des formats de participation. Si les intervenants apparaissaient relativement divers en termes socio-économiques, ils se caractérisaient néanmoins par une homogénéité et une certaine proximité idéologiques vis-à-vis des députés. Leur rejet unanime du capitalisme par exemple a impliqué, en définitive, l'impossibilité de faire émerger des antagonismes, contrairement à des dispositifs où les publics seraient plus mélangés.

Aussi, un clivage apparaît bien mais il se construit à l'encontre de publics absents considérés comme des représentants de phénomènes structurels plus larges (le capitalisme, l'extractivisme, les modes de production et consommation...). En ne faisant pas émerger de conflits majeurs au sein même du FOLA, le dispositif établit ainsi des limites entre « eux » et « nous », si on reprend la terminologie de Chantal Mouffe (2005) qu'elle emprunte elle-même à Carl Schmitt, et contribue à renforcer la cohésion des participants, notamment celle du courant politique à l'origine du FOLA. De la même manière que les participants ont pu chercher une reconnaissance, les députés ont cherché leur appui pour légitimer leur position écologiste au sein de la coalition politique gouvernementale. *Design*, acteurs participants et types d'échanges convergent ainsi pour faire du FOLA une instance de monstration de force d'un courant politique minoritaire dans une coalition politique plus large.

De cette manière, le FOLA éclaire une autre zone d'ombre du rapport entre participation citoyenne et conflit. Tandis que plusieurs recherches montrent les dispositifs participatifs comme des instances plutôt consensuelles²³, voire créées pour apaiser le conflit social sur certaines problématiques, l'expérience du FOLA montre que le consensus *dedans* peut s'accompagner d'une intensification du conflit *dehors*, ou que la participation citoyenne peut être au service du tracé d'une frontière contre des « autres », consolidant dans le même mouvement le « nous » politique propre de ses initiateurs.

Ce travail nous a également montré que le format (en ligne, synchrone, asynchrone) est beaucoup moins important que le contexte politique dans lequel s'inscrit un dispositif participatif pour comprendre sa relation avec le caractère conflictuel des interventions qu'il accueille.

23 Le texte de Jessy Bailly dans ce même numéro mentionne que les recherches sur les plateformes délibératives européennes ont trouvé une corrélation entre des schémas de participation non conflictuels et des utilisateurs qui partagent des « cadres idéologiques » homogènes.

Références

- Aragón, P., Kaltenbrunner, A., Calleja-López, A., Pereira, A., Monterde, A., Barandiaran, X. E. & Gómez, V. (2017). Deliberative platform design: The case study of the online discussions in Decidim Barcelona. Dans G. L. Ciampaglia, A. Mashhadi & T. Yasseri (Eds.), *Social informatics* (pp. 277–287). Cham, Switzerland: Springer International.
- Annunziata, R. (2013). Decisión y deliberación en las formas no electorales de participación en Argentina: el caso del Presupuesto Participativo. *Revista Estudios Políticos*, 43, 115-135.
- Annunziata, R. (2015). Participer dans les scènes ritualisées du pouvoir. La Banca Abierta et le Concejo en los Barrios en Argentine. *Participations. Revue de sciences sociales sur la démocratie et la citoyenneté*, 11(1), 145-165.
- Annunziata, R., Arena, E. & Basualdo Franchino, U. (2021). ¿Giro digital? Desafíos de los presupuestos participativos argentinos frente a la pandemia de Covid-19. *Política. Revista de Ciencia Política*, 59(1), 59-80.
- Bebbington, A. (2013). *Industrias extractivas, conflicto social y dinámicas institucionales en la región andina*. Lima: IEP.
- Blatrix, C. (2002). Devoir débattre. Les effets de l'institutionnalisation de la participation sur les formes de l'action collective. *Politix*, 15(57), 79-102.
- Blondiaux, L. (2008). Démocratie délibérative vs démocratie agonistique ? Le statut du conflit dans les théories et les pratiques de participation contemporaines. *Raisons politiques*, 30, 131-148.
- Bobbio, L. (2021). Réfléter la discussion ou formuler une résolution ? Modes de conclusion des forums délibératifs. Dans B. Manin & L. Blondiaux (dir.), *Le tournant délibératif de la démocratie* (pp. 309-329). Paris : Presses de Sciences Po.
- Bobbio, L. & Melé, P. (2015). Introduction. Les relations paradoxales entre conflit et participation. *Participations*, 3(13), 7-33.
- Borge Bravo, R., Balcells, J. & Padró-Solanet, A. (2019). A Model for the Analysis of Online Citizen Deliberation: Barcelona Case Study. *International Journal of Communication*, 13(25), 5671–5695.
- Castanho de Almeida, V. (2022). *Participação política online nos parlamentos: realidade e possibilidades das plataformas digitais, com um estudo de caso do Senado Federal do Brasil*, thèse pour l'obtention du titre de docteur en Sciences de la Communication, Universidade de Brasília (UnB).
- Christel, L. & Gutiérrez, R. (2021). The Political Impact of Environmental Mobilization: A Theoretical Discussion in the Light of the Argentine Case. *Canadian Journal of Latin American and Caribbean Studies (CJLACS)*, 46(1), 57-76. <https://doi.org/10.1080/08263663.2021.1855874>
- Cossart, P. (2023). *Penser ensemble démocratie et écologie*. Bordeaux : Le Bord de l'eau.
- Courant, D. (2020). Des mini-publics délibératifs pour sauver le climat ? Analyses empiriques de l'Assemblée citoyenne irlandaise et de la Convention citoyenne française. *Archives de philosophie du droit*, 62(1), 485-507.
- Courant, D. (2022). Sociologie des assemblées citoyennes étatiques. Enquêtes qualitatives sur l'Assemblée citoyenne irlandaise et la Convention citoyenne française. Dans M. Fatin-Rouge Stefanini & X. Magnon (dir.), *Les assemblées citoyennes*.

- Nouvelle utopie démocratique ?* (pp. 193-228). Aix-en-Provence : DICE Éditions. ff10.4000/books.dice.10440
- Cuny, C. (2008). Figures et savoirs du « profane » dans un secteur de grands ensembles de l'est de Berlin. Dans Th. Fromentin & S. Wojcik (dir.), *Le profane en politique. Compétences et engagements du citoyen* (pp. 237-261). Paris : L'Harmattan
- Defacqz, S. & Dupuy, C. (2022). Parlement & Citoyens in France: An e-participation platform connecting legislators and citizens for collaborative policy design. Dans T. Randma-Liiv & V. Lember (dir.), *Engaging Citizens in Policy Making e-Participation Practices in Europe* (pp. 40-54). Cheltenham: Edward Elgar.
- Dziedzicki, J.-M. (2015). Quelles réponses aux conflits d'aménagement ? De la participation publique à la concertation. *Participations*, 3(13), 145-170. doi : 10.3917/parti.013.0145.
- Elstub, S., Carrick, J., Farrell, D. & Mockler, P. (2021). The Scope of Climate Assemblies: Lessons from the Climate Assembly UK. *Sustainability*, 13(20), 1-17. <https://doi.org/10.3390/su132011272>
- Feres Faria, C., Petinelli, V. & Lourenço Lins, I. (2012). Conferências de políticas públicas: um sistema integrado de participação e deliberação? *Revista Brasileira de Ciência Política*, 7, 249-284.
- Gerring, J. (2007). *Case Study Research, Principles and Practices*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Gourgues, G. & Mazeaud, A. (2022). Les assemblées citoyennes et le « policy-making ». Quelle place pour la délibération publique dans les rapports de force ? Dans M. Fatin-Rouge Stefanini & X. Magnon (dir.), *Les assemblées citoyennes. Nouvelle utopie démocratique ?* (pp. 253-279). Aix-en-Provence : DICE Éditions. ff10.4000/books.dice.10440
- Legris, M. (2019). « Grand débat » ou « vrai débat » : un essai de bilan comparé. *Études*, 45-56. <https://doi.org/10.3917/etu.4265.0045>
- Leston-Bandeira, C. (2019). Parliamentary petitions and public engagement: an empirical analysis of the role of e-petitions. *Policy & Politics*, 47(3), 415-436. doi: 10.1332/030557319X15579230420117
- Mabi, C. (2019). Grand débat : ce que la technique dit du politique. *Revue Projet*, 371, 20-24. <https://doi.org/10.3917/pro.371.0020>
- Maillet, A. et Albala, A. (2018). Conflictos socioambientales en los proyectos eléctricos en Chile (2005-2016): Un análisis configuracional. *América Latina Hoy*, 79, 125-149. <https://doi.org/10.14201/alh201879125149>
- Manin, B. (2011). Comment promouvoir la délibération démocratique ? Priorité du débat contradictoire sur la discussion. *Raisons politiques*, (2)42, 83-113.
- Matthews, F. (2021). The value of 'between-election' political participation: Do parliamentary e-petitions matter to political elites? *The British Journal of Politics and International Relations*, 23(3), 410-429. doi: 10.1177/1369148120959041
- Merlinsky, G. (2020). *Cartografías del conflicto ambiental en la Argentina 3*, Buenos Aires, CLACSO- CICCUS, 2020.
- Mermet, L. & Berlan-Darqué, M. (dir.) (2009). *Environnement : décider autrement. Nouvelles pratiques et nouveaux enjeux de la concertation*. Paris : L'Harmattan.
- Mouffe, Ch. (2005). *On the Political*. New York: Routledge.

- Nez, H. (2011). Nature et légitimités des savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif. Une enquête ethnographique à Paris. *Sociologie*, 2, 387-404. <https://doi.org/10.3917/socio.024.0387>
- Cross, D., Mátyás, E. & Gherghina, S. (2021). Sustainability and Politics: Explaining the Emergence of the 2020 Budapest Climate Assembly. *Sustainability*, 13(11), 6100. <https://doi.org/10.3390/su13116100>
- Romão, W. (2015). Políticas públicas y democracia participativa: avances y límites de las conferencias nacionales en Brasil. Dans A. Minnaert & G. Endara (eds), *Democracia participativa e izquierdas: logros, contradicciones, y desafíos* (pp. 239-293). Quito: Friedrich Ebert Stiftung.
- Rossini, P. & Maia, R., (2021). Characterizing Disagreement in Online Political Talk: Examining Incivility and Opinion Expression on News Websites and Facebook in Brazil. *Journal of Deliberative Democracy*, 17(1), 90-104. <https://doi.org/10.16997/10.16997/jdd.967>
- Serra-Silva, S. (2021). How parliaments engage with citizens? Online public engagement: a comparative analysis of Parliamentary websites. *The Journal of Legislative Studies*, 28(4), 489-512. doi: 10.1080/13572334.2021.189645
- Serrano-Contreras, I., García-Marín, J. & Luengo, O. (2020). Measuring Online Political Dialogue: Does Polarization Trigger More Deliberation? *Media and Communication*, 8(4), 63-72. doi: 10.17645/mac.v8i4.3149
- Sintomer, Y. (2008). Du savoir d'usage au métier de citoyen ? *Raisons politiques*, 31, 115-133.
- Small, Ch. T., Bjorkegren, M., Erkkilä, T., Shaw, L. & Megill, C. (2021). Polis: Scaling deliberation by mapping high dimensional opinion spaces. *Recerca. Revista de Pensament i Anàlisi*, 26(2), 1-26. <http://dx.doi.org/10.6035/recerca.5516>
- Strandberg, K., Himmelroos, S. & Grönlund, K. (2019). Do discussions in like-minded groups necessarily lead to more extreme opinions? *Deliberative democracy and group polarization. International Political Science Review*, 40(1), 41-57. doi: 10.1177/0192512117692136
- Stromer-Galley, J., Bryant, L. & Bimber, B. (2015). Context and Medium Matter: Expressing Disagreements Online and Face-to-Face in Political Deliberations. *Journal of Public Deliberation*, 11(1), 1-24. <https://doi.org/10.16997/jdd.218>
- Talpin, J. (2008). Mobiliser un savoir d'usage. Démocratisation de l'espace public et confinement de la compétence civique au sein de dispositifs de budget participatif. Dans Th. Fromentin & S. Wojcik (dir.), *Le profane en politique. Compétences et engagements du citoyen* (pp. 159-184). Paris : L'Harmattan.
- Theviot, A. (2022). La plateforme comme idéal participatif : vers une démocratisation de la démocratie ? Les cas de Ma Voix et de LaPrimaire.org. *Réseaux*, 236(6), 137-178. <https://doi.org/10.3917/res.236.0137>
- Urfalino, Ph. (2021). *Décider ensemble : la fabrique de l'obligation collective*. Paris : Seuil.
- Valtenbergs, V. (2022). From online participation to policy making: Exploring the success behind Latvian legislative crowdsourcing platform MyVoice. Dans T. Randa-Liiv & V. Lember (dir.), *Engaging Citizens in Policy Making e-Participation Practices in Europe* (pp. 120-135). Cheltenham: Edward Elgar.
- van der Does, R. & Bos, D. (2021). What Can Make Online Government Platforms Inclusive and Deliberative? A Reflection on Online Participatory Budgeting in Du-

-
- inoord, The Hague. *Journal of Deliberative Democracy*, 17(1), 48–55. <https://doi.org/10.16997/jdd.965>
- Vrydagh, J., Bottin, J., Reuchamps, M., Bouhon, F. & Devillers, S. (2021). Les commissions délibératives entre parlementaires et citoyens tirés au sort au sein des assemblées bruxelloises. *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2492, 5-68. <https://doi.org/10.3917/cris.2492.0005>
- Waisbord, S. (2020). ¿Es válido atribuir la polarización política a la comunicación digital? Sobre burbujas, plataformas y polarización afectiva. *Revista SAAP*, 14(2), 249-279. <https://doi.org/10.46468/rsaap.14.2.A1>
- Yarchi, M., Baden, Ch. & Kligler-Vilenchik, N. (2021). Political Polarization on the Digital Sphere: A Cross-platform, Over-time Analysis of Interactional, Positional, and Affective Polarization on Social Media. *Political Communication*, 38(1-2), 98-139, doi: 10.1080/10584609.2020.1785067



Publié sous la licence Creative Common
«Attribution – pas d’utilisation Commerciale – Pas de Modification 4.0. International»
(CC BY-NC-ND)